Envoyé en préfecture le 08/12/2023

Reçu en préfecture le 08/12/2023

Publié le



ID: 045-284500261-20231207-DEL2023_60-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2023 - 60

TARIF PRESTATION PAYE 2024

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 30 novembre à 09 Heures 30 minutes,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20 avenue des Droits de l'Homme à ORLEANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31 Nombre de présents et pouvoirs : 20

Quorum: 16

Date de convocation : 23 novembre 2023

Présents:

- Madame GALZIN Florence Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert Maire de Ladon
- Madame DESNOUES Véronique Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard Maire de Desmonts
- Monsieur HARDOUIN Patrick Maire de Neuville aux Bois
- Madame MELZASSARD Corinne Conseillère municipale de Château-Renard
- Monsieur MESAS Jacques Maire de Beaugency
- Monsieur TURPIN Joël Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur RIVIERE William Maire de la Neuville sur Essonne
- Monsieur LARCHERON Gérard Président de la CDC des Quatre Vallées
- Madame FLEURY Line Vice-Présidente du Conseil Départemental

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- Madame DURANT-GABORIT Anne	à	Madame FLEURY Line
- Madame AUVRAY Chantal	à	Monsieur BRICHARD Gérard
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé	à	Monsieur TURPIN Joël
- Monsieur CHOUIN Stéphane	à	Madame DESNOUES Véronique
- Monsieur LACROIX Bruno	à	Monsieur LARCHERON Gérard
- Monsieur JACQUET David	à	Madame MELZASSARD Corinne
- Madame GAY Catherine	à	Monsieur HARDOUIN Patrick

Etaient absents et excusés :

Monsieur DEMAUMONT Franck - Madame LEVY Véronique - Monsieur CAMMAL Francis Monsieur GABELLE Jean-Pierre

Envoyé en préfecture le 08/12/2023

Reçu en préfecture le 08/12/2023

Publié le



Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, de l'Di 1045-284500261-20231207-DEL2023_60-DE

Madame Valérie MARTIN, Vice-Présidente expose que par délibération en date du 7 avril 2015 le Conseil d'Administration a décidé de mettre en œuvre un service de prestation paye, avec la tarification suivante:

- Un forfait d'adhésion fixé à :
 - Moins de 10 agents : 150 euros De 11 à 50 agents : 350 euros De 51 à 100 agents : 550 euros
 - De 101 à 200 : 800 euros
 - 250 euros par tranche de 100 agents supplémentaires
- Puis un tarif au bulletin fixé à 3,80 €

Il est proposé de reconduire ces conditions pour l'année 2024.

Approuvé à l'unanimité. Pour extrait certifié conforme ORLÉANS, le 07 décembre 2023

La Présidente

Florence GALZIN